REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE COMMUNE DE BOURG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil seize, le 31 mars à 20 h 30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mr THIEBAUD Dominique, Maire

<u>Etaient présents</u>: THIEBAUD Dominique – PRODHON Fernand – DOS SANTOS Ernest – GOURY Laurent – DELANNE Jean-François – ROUX Jean Marc – GAY Marie Claude – MOUSSUS ALETH <u>Etaient excusés</u>: MASSOTTE Philippe – Patrick VAUTHRIN donne pouvoir à Dominique THIEBAUD

Etaient Absents: FOUCHAULT Xavier

Etaient absents non excusés:

Un scrutin a eu lieu, Monsieur DOS SANTOS Ernest a été élu pour remplir la fonction de secrétaire.

Nombre de Conseillers: 11

En exercice: 11

Présents: 8 Votants: 8

Absents: 0

Exclus:

Date de convocation: 24/03/2016

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été

Affiché à la porte de la mairie le 11/04/2016

2016/1 OBJET: Approbation du compte administratif 2015 du Budget Communal

Monsieur THIEBAUD Dominique quitte la salle et ne prend part au vote.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de monsieur PRODHON Fernand, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par THIEBAUD Dominique, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement Recettes: 101 513.27 €

Dépenses : 87 350.61 €

Résultat de l'exercice : 14 162.66 €

Report du résultat 2014 en excédent :78 384.90 € Résultat d'exécution 2015 en excédent : 88 114.61 €

0

Section d'investissement Recettes : 37 783.95€ Dépenses : 11 241.29 €

Résultat de l'exercice : 26 542.66 €

Report du résultat 2014 en déficit :- 4 432.95 € Résultat d'exécution 2015 en excédent : 22 109.71 €

Résultat d'exécution global 2015 en excédent : 110 224.32 €

- 2° Constate pour cette comptabilité annexe les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report) nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement de bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4° Vote à l'unanimité, et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2016/2 : OBJET : Approbation du compte administratif 2015 du Budget eau et Assainissement

Monsieur THIEBAUD Dominique quitte la salle et ne prend part au vote.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de monsieur PRODHON Fernand, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par THIEBAUD Dominique, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement Recettes : 22 680.45 € Dépenses : 18 950.60 €

Résultat de l'exercice : 3 729.85 €

Report du résultat 2014 en excédent :34 363.75 € Résultat d'exécution 2015 en excédent : 38 093.60 €

Section d'investissement Recettes : 3 684.64 € Dépenses : 2 096.66 €

Résultat de l'exercice : 26 542.66 €

Report du résultat 2014 en excédent : 20 356. 88 € Résultat d'exécution 2015 en excédent : 21 944.86 €

Résultat d'exécution global 2015 en excédent : 60 038.46 €

- 2° Constate pour cette comptabilité annexe les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report) nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement de bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4° Vote à l'unanimité, et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2016/3: OBJET: Approbation du compte administratif 2015 du Budget lotissement Echenot

Monsieur THIEBAUD Dominique quitte la salle et ne prend part au vote.

Le conseil municipal réuni sous la présidence de monsieur PRODHON Fernand, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par THIEBAUD Dominique, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif 2015, lequel peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement Recettes : 62 630.97 € Dépenses : 2 356.42 €

Résultat de l'exercice : 60 274.55 €

Report du résultat 2014 en excédent : 74 563.37 € Résultat d'exécution 2015 en excédent : 134 837.92 €

Section d'investissement Recettes : 702.34 € Dépenses : 0.00 €

Résultat de l'exercice : 702.34 €

Report du résultat 2014 en déficit : - 118 964.90 € Résultat d'exécution 2015 en déficit : -118 262 .56 €

Résultat d'exécution global 2015 en excédent : 16 575.36 €

- 2° Constate pour cette comptabilité annexe les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report) nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement de bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4° Vote à l'unanimité, et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2016/4 : OBJET : Affectation des résultats 2015 du budget communal

Le Président rappelle les résultats du compte administratif 2015 qui se décompose comme suit :

Section de Fonctionnement

Section d'investissement Recettes : 702.34 €

Dépenses : 0.00 €

Résultat de l'exercice : 702.34 €

Report du résultat 2014 en déficit : - 118 964.90 € Résultat d'exécution 2015 en déficit : -118 262 .56 €

Résultat d'exécution global 2015 en excédent : 16 575.36 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de la manière

suivante

Section de Fonctionnement : compte 002 : 134 837.92 € Section d'investissement : compte 001 : -118 262.56 €

2016/7: OBJET: Taux d'imposition 2015

Après présentation de l'état de la dette et aux vues des informations sur le contexte général notamment des prises de compétences du Grand Langres qui provoqueront inévitablement une hausse des taux de l'intercommunalité, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter pour 2015 les taux des 3 taxes directes locales.

Taxe habitation: 20.00 % Taxe Foncier Bâti: 18.66 % Taxe Foncier non Bâti: 29.20 %

Pour un produit fiscal attendu de : 61 491 €

2016/8: OBJET: Attribution de Subventions

Le Président présente aux membres du conseil municipal les demandes de subventions reçues.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

- Société de chasse Saint Hubert de Bourg : 100.00 €

- Amicale des donneurs de sang : 92.00 €

- AFM Téléthon: 50.00 €

- Coopérative scolaire de Saints-Geosmes : 200.00 €

2016/9: OBJET: Budget primitif communal 2016

Le Conseil Municipal examine le budget primitif communal pour l'année 2016 présenté par le Maire. Après délibérations, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget communal 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

Section de Fonctionnement : 219 310.00 €
Section d'Investissement : 121 493.00 €

2016/10: OBJET: Budget primitif budget eau et assainissement 2016

Le Conseil Municipal examine le budget primitif eau et assainissement pour l'année 2016 présenté par le Maire.

Après délibérations, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget eau et assainissement 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

Section de Fonctionnement : 59 969.00 €
Section d'Investissement : 43 130.00 €

2016/11: OBJET: Budget primitif budget Lotissement d'Echenot 2016

Le Conseil Municipal examine le budget primitif Lotissement d'Echenot pour l'année 2016 présenté par le Maire.

Après délibérations, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget Lotissement d'Echenot 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

Section de Fonctionnement : 509 215.80 €
Section d'Investissement : 492 620.44 €

Recettes : 101 513.27 € Dépenses : 87 350.61 €

Résultat de l'exercice : 14 162.66 €

Report du résultat 2014 en excédent :78 384.90 € Résultat d'exécution 2015 en excédent : 88 114.61 €

Section d'investissement Recettes : 37 783.95€ Dépenses : 11 241.29 €

Résultat de l'exercice : 26 542.66 €

Report du résultat 2014 en déficit :- 4 432.95 € Résultat d'exécution 2015 en excédent : 22 109.71 €

Résultat d'exécution global 2015 en excédent : 110 224.32 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal affecte à l'unanimité les résultats 2015 de la manière suivante :

Section de Fonctionnement : compte 002 : 78 384.90 € Section d'investissement : compte 001 : 22 109.71 €

2016/5 : OBJET : Affectation des résultats 2015 du budget eau et assainissement

Le Président rappelle les résultats du compte administratif 2015 qui se décompose comme suit :

Section de Fonctionnement Recettes : 22 680.45 € Dépenses : 18 950.60 €

Résultat de l'exercice : 3 729.85 €

Report du résultat 2014 en excédent :34 363.75 € Résultat d'exécution 2015 en excédent : 38 093.60 €

Section d'investissement Recettes : 3 684.64 € Dépenses : 2 096.66 €

Résultat de l'exercice : 26 542.66 €

Report du résultat 2014 en excédent : 20 356. 88 € Résultat d'exécution 2015 en excédent : 21 944.86 €

Résultat d'exécution global 2015 en excédent : 60 038.46 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter pour partie l'excédent de la section de fonctionnement soit 36 000 au budget communal et la somme de 2 093.60 € au budget eau et assainissement.

Les résultats sont donc repris de la manière suivante :

Budget eau et Assainissement:

Section de Fonctionnement : compte 002 : 2 093.60 € Section d'investissement : compte 001 : 21 944.86 €

2016/60BJET: Affectation des résultats 2015 du budget Lotissement l'Echenot

Le Président rappelle les résultats du compte administratif 2015 qui se décompose comme suit :

Section de Fonctionnement Recettes : 62 630.97 € Dépenses : 2 356.42 €

Résultat de l'exercice : 60 274.55 €

Report du résultat 2014 en excédent : 74 563.37 € Résultat d'exécution 2015 en excédent : 134 837.92 €

2016/12 : OBJET : Convention de mise à disposition dans le cadre de la mutualisation du secrétariat

Le Président expose que suite au départ de Monsieur Aubertot et vu que la Communauté de Communes du Grand Langres a mis en place un service mutualisé de secrétaire de mairie, propose de contractualiser avec la Communauté de Communes du Grand Langres une mise à disposition de 5 heures par semaine, à compter du 1 mars 2016. La rémunération des heures sera déduite des Attributions de Compensation.

Après délibérations, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de contractualiser avec la Communauté de Communes du Grand Langres pour une mise à disposition d'une secrétaire de mairie pour une durée de 5 heures par semaine, à partir du 1 mars 2016 et d'autoriser le Maire à signer la convention ainsi que toute pièce utile dans ce cadre.

Questions diverses:

<u>Remplacement secrétaire</u>: Départ Mr Aubertot: il est décidé d'organiser une petite réception avec Mr Aubertot et Mme Okonski: La date du 8 mai est proposée, à la suite du monument, un cadeau lui sera remis à l'occasion. Date à confirmer.

Rallye Terre de Langres : Présentation du parcours, le conseil est favorable, et espère bien que toute les parties prenantes le seront également, cette manifestation est un outil de promotion du territoire.

<u>Eoliennes</u>: Le projet est relancé avec le changement possible de VOR de Beauchemin, il est proposé l'ancien terrain des carrières de Fosses pour l'implantation du mat de mesure.

Point des travaux :

- Salle : les équipements sont arrivés le branchement gaz de la gazinière est en cours,
- Voirie rue de la Caillette et de la ville gallo-romaine: les travaux vont démarrer la semaine prochaine, un complément d'éclairage publique est demandé pour l'extrémité de la rue de la villa gallo-romaine.

Calendrier:

:

- Prochaine réunion conseil municipal : fin juin
- Repas champêtre : le 13 juillet au soir avec le feu d'artifice

Fait à Bourg le 11 Avril 2016 Le Maire Dominique THIEBAUD